



RAPPORT MORAL 2012

Mai 2013

Plan

Partie I	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
1.	Développement du réseau des membres du Bice	
2.	Lancement du programme Enfance sans Barreaux 2012-2015	
3.	Consolidation du processus d'autonomisation en Afrique	
Partie II	VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE	5
1.	Nomination de la nouvelle Secrétaire générale du Bice	
2.	Nouvel organigramme du Bice	
3.	Ressources humaines	
4.	Résultats financiers	
5.	Relation donateurs	
Partie III	MISSIONS SOCIALES DU BICE	7
1.	Programmes et projets de terrain	
	- <i>Promotion de la bientraitance et lutte contre toute forme de maltraitance</i>	
	- <i>Justice juvénile</i>	
	- <i>Droit à l'éducation</i>	
	- <i>Enfants en situation de handicap</i>	
2.	Politique de protection	
3.	Réflexion sur l'enfance	
4.	Plaidoyer et formation	
5.	Politique de communication et de sensibilisation du grand public	
Partie IV	PERSPECTIVES 2013	14

PARTIE I

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Développement du réseau des membres du Bice

L'affirmation de l'identité du Bice se concrétise dans la réalisation de nos missions sociales en lien étroit avec notre réseau de membres que ce soit à travers les programmes et les projets mis en œuvre sur le terrain, les initiatives de plaidoyer et formation ou la réflexion sur l'enfance.

En juin 2012, suite à la ratification par l'Assemblée générale de l'adhésion de trois nouveaux membres effectifs et de deux nouveaux membres adhérents¹, le réseau du Bice comptait 17 membres effectifs, 31 membres adhérents et 11 membres individuels.

Le 19 octobre 2012, le Bice a, en outre, signé un accord de coopération avec dix organisations chiliennes d'inspiration chrétienne qui ont constitué la *Mesa interinstitucional Pro BICE- Chile*. L'objectif principal de ce travail en réseau est la promotion d'une culture de droit et de stratégies inter et intra générationnelles pour faire pleinement respecter la dignité et les droits des enfants et des adolescents tant par les autorités publiques qu'au sein de nos propres institutions.

Pour renforcer notre volonté institutionnelle de consolider et développer le réseau des membres du Bice (axe II du plan stratégique), le rattachement auprès de la Secrétaire générale du secrétariat membres et la création d'une nouvelle fonction de conseiller spécial pour le développement du réseau membres ont été opérés.

La décision du Conseil d'administration du Bice de décembre 2012 d'inciter les organisations partenaires d'un programme ou d'un projet à s'associer au Bice en tant que membres du réseau nous ouvre également des perspectives d'élargissement de notre réseau avec un nombre significatif d'organisations qui partagent, pour certaines depuis bien des années, notre vision de l'enfance et les buts que nous nous assignons.

2. Lancement du programme Enfance sans Barreaux 2012-2015

Le renforcement des interactions entre les missions sociales du Bice s'est concrétisé par le lancement du programme triennal 2012-2015 *Enfance sans barreaux*, conformément à l'axe III du plan stratégique 2010-2013 du Bice (voir p.8 pour plus de renseignements sur le programme).

Ce programme conjugue les approches développées par dix organisations partenaires du Bice en Afrique et en Amérique latine, soit dans neuf pays (Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Equateur, Guatemala, Mali, Pérou, Togo et RD Congo), en matière de promotion et de protection des droits des enfants en conflit avec la loi. Il vise à promouvoir la justice restaurative et le développement d'actions de réinsertion socio-éducative pour les enfants.

Le programme a adopté une série d'indicateurs validés par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) dans le souci de promouvoir le recours à l'utilisation d'indicateurs mondiaux de la justice pour mineurs et le partage des résultats. Cette démarche contribue à renforcer la protection de l'enfant en conflit avec la loi par le biais d'une action aux échelons aussi bien local que central et elle peut aider les services locaux et nationaux à déterminer la mesure dans laquelle leur système judiciaire fonctionne conformément aux standards internationaux.

¹ Les trois nouveaux membres effectifs du Bice sont : le Bureau national catholique de l'enfance du Mali, le Bureau national catholique de l'enfance de la RD Congo et la Comisión de Niñez y Adolescencia en Riesgo de l'archevêché de Buenos Aires. Les deux nouveaux membres adhérents du Bice sont : la Coordinació Catalana de Colònies, Casals i Clubs d'Esplai (Espagne) et la Fundació Amigó.

3. Consolidation du processus d'autonomisation en Afrique

Au cours de l'année 2012, les quatre antennes du Bice en Afrique (Côte d'Ivoire, Mali, RD Congo et Togo) ont acquis la personnalité juridique en tant qu'organisations nationales de droit local et toutes ont signé une convention de partenariat avec le Bice². Le transfert de personnel entre le Bice et ces structures locales et la reprise de différents projets ont également eu lieu. Des conventions de transfert des biens immobiliers et mobiliers ainsi que des contrats de projet ont été rédigés pour être signés dans le courant du premier semestre 2013.

Le Bice a continué, en revanche, à maintenir une présence directe en Afrique à travers le Secrétariat du Bice pour l'Afrique basé à Abidjan qui agit surtout comme une plateforme pour le plaidoyer au niveau de la sous-région de l'Afrique de l'ouest.

Si les résultats obtenus jusqu'à présent sont encourageants, pour que l'autonomisation prenne tout son sens, le Bice devra continuer à assurer un renforcement des capacités des équipes locales y compris dans la mobilisation des cofinancements et, à moyen-terme, du financement de fonds propres de fonctionnement de leurs structures. L'implication des Conseils d'administration de ces associations est également cruciale pour la bonne réussite de ce processus.

Nous nous devons de saluer le courage que les équipes du Bureau national catholique de l'enfance du Mali et celles de notre réseau d'organisations membres à l'est de la RD Congo ont manifesté tout au long de l'année. Tout particulièrement au Mali où même si le conflit armé interne et la crise sociopolitique du pays ont entraîné certaines contraintes et ralentissements, cette situation n'a pas globalement empêché l'exécution des activités et la mise au point de nouveaux projets qui commencent à prendre forme.

En perspective, une nouvelle dynamique en termes de volume de programmes doit s'engager, notamment en Afrique avec l'accompagnement des organisations nouvellement créées et l'implantation dans de nouveaux pays grâce à l'élargissement de notre réseau de membres dans la région.

² Il s'agit du Bureau national catholique de l'enfance du Mali (BNCE-Mali), du Bureau national catholique de l'enfance du Togo (BNCE-Togo), de Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI) et du Bureau national catholique de l'enfance de RD Congo (BNCE-RDC).

PARTIE II

VIE STATUTAIRE ET GESTION DU BICE

1. Nomination de la nouvelle Secrétaire générale du Bice

Suite au départ de Mme Virginie Dhellemmes dont le mandat prenait fin en juin 2012 et qui a souhaité se consacrer avec sa famille à un projet humanitaire au Chili, le Conseil d'Administration a nommé le 31 mai 2012 Mme Alessandra Aula au poste de Secrétaire générale du Bice pour un mandat de cinq ans. Ce Conseil a été l'occasion de remercier chaleureusement Mme Virginie Dhellemmes pour le beau travail accompli à la tête du secrétariat général.

Mme Aula, qui était entrée au Bice en janvier 2008, occupait avant sa prise de fonction le 1^{er} juillet 2012, le poste de Secrétaire générale adjointe et Représentante permanente du Bice auprès des institutions internationales.

2. Nouvel organigramme du Bice

Le nouvel organigramme du Bice, soumis par la Secrétaire générale et adopté par le Conseil, s'inscrit dans la continuité de nos actions en faveur de la dignité et des droits de l'enfant et répond à **six exigences** :

- a) Consolidation, développement et animation de notre réseau de membres,
- b) Passage de l'approche projets à l'approche programmes avec un travail d'appropriation par le secrétariat général et les organisations sur le terrain,
- c) Mise en œuvre de la politique de protection de l'enfant du Bice,
- d) Conception d'une stratégie harmonisée de développement de nos ressources (dons affectés, non affectés et Fondation Pro Bice),
- e) Développement de la communication dans son rôle de sensibilisation du grand public aux enjeux de l'enfance qui devient une mission sociale à part entière,
- f) Renforcement de nos initiatives de plaidoyer et de formation.

Afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre de ce processus, la Secrétaire générale a assuré une présence régulière entre les bureaux de Bruxelles, Genève et Paris. Il faut aussi saluer qu'en dépit du changement au niveau de la direction et des défis que cette réorientation du travail comporte, le personnel a continué à faire preuve d'engagement, motivation et solidarité envers la mission dont le Bice est porteur.

3. Ressources humaines

Les effectifs du Bice sont répartis sur 3 sites Bruxelles, Paris et Genève.

Au 31 décembre, le bureau de Bruxelles comptait 11 personnes. Une directrice de programmes a intégré l'équipe en juillet 2012 et un processus de recrutement pour le poste de responsable du réseau Afrique était en cours en fin d'année. Il a abouti en janvier 2013.

Les effectifs sont restés stables à Genève avec 2 personnes.

A Paris, l'équipe de communication – levée de fonds est restée stable avec 4 personnes mais un processus de recrutement d'une chargée de communication a été engagé. Il a abouti en janvier 2013.

Au total, l'effectif du Bice au 31 décembre était de **17 personnes** (17 équivalents plein temps).

4. Résultats financiers

Le résultat pour l'exercice 2012 ressort en **excédent de 124 K€** contre un déficit de 57 K€ en 2011 du fait principalement de :

- une collecte en légère progression (+1%) grâce surtout aux opérations de recherche de nouveaux donateurs, assurée désormais par mailings puisque les prospections par téléphones ont été abandonnées,
- l'achèvement des opérations de restructuration en Afrique qui ont sensiblement moins pesé sur les comptes qu'au cours des deux années précédentes.

Cette amélioration doit, toutefois, être nuancée du fait que le résultat hors **legs et donations** reste déficitaire de 226 K€ (contre 361 K€ en 2011) compensé par ces libéralités (350 K€ contre 304 K€ l'année précédente).

Il faut également noter que l'approche programme qui vient d'être mise en place s'est traduite par une diminution temporaire de nos missions sur le terrain, accentuée par l'attentisme de nos bailleurs de fonds pour l'Afrique qui se sont limités au financement de la fin de nos projets. Cette diminution a été, en outre, aggravée dans cette région par les réductions budgétaires de certains bailleurs de fonds publics, compte tenu de la crise économique en Europe. Ces réductions ont eu un impact sur des activités envisagées dans le cadre de notre programme *Enfance sans Barreaux*.

5. Relation donateurs

Dans le contexte actuel de crise économique en France, l'année 2012 a été satisfaisante au regard de la collecte et des legs et donations, qui représentent un montant total de 2 868 K€.

La campagne de prospection par voie de mailing papier a été exceptionnellement bonne à l'été 2012 et les résultats sur nos opérations d'appels à dons auprès de donateurs fidèles sont restés stables malgré la suppression d'une campagne pour alléger la pression sur nos donateurs qui nous reprochaient de trop les solliciter. Ces résultats encourageants nous ont conduits à reconduire le même schéma en 2013.

Le travail continu depuis 2010 de réduction des dépenses s'est également poursuivi en 2012, avec une diminution de 6% des frais de recherche de fonds et un résultat en légère hausse. L'élément à retenir est donc celui d'une **progression nette de la rentabilité de la collecte**, en hausse de 21% entre 2010 et 2012.

PARTIE III

MISSIONS SOCIALES DU BICE

1. Programmes et projets de terrain

<i>Promotion de la bientraitance et lutte contre toute forme de maltraitance</i>
--

Le programme interrégional *Promotion de la bientraitance et lutte contre toute forme de maltraitance* (PBLM) réunit **21 organisations partenaires de 15 pays** : Togo, Côte d'Ivoire, Brésil, Paraguay, Pérou, Bolivie, Moldavie, Uruguay, Chili, République Dominicaine, Népal, Cambodge, Russie, Ukraine, Kazakhstan.

D'une durée de **2 ans** (juillet 2011 - juillet 2013), le programme a un budget de 1.717 K€ (Oak Foundation 617 K€, Organisations partenaires, Bice, Unicef, UNGift, Missio, UNSlavery, La Voix de l'Enfant, Kindermissionswerk, Misereor 1.100 K€).

Le programme se focalise à la fois sur le soutien aux enfants et à leurs communautés, mais comprend également un volet de renforcement de capacités des partenaires tant en termes financier et technique qu'en terme de protection de l'enfance. En 2012, par rapport aux objectifs fixés, les réalisations principales ont été les suivantes :

Objectif I : Renforcer les capacités techniques (administratives, financières) et thématiques (approches et contenu) des partenaires

Résultats :

- Formation interne du staff à Bruxelles sur les procédures financières,
- Formation des partenaires africains et asiatiques sur la gestion financières et administratives des projets (4 missions de formation),
- Evaluation des procédures des partenaires d'Amérique Latine et de CEI sur la base de leurs manuels internes de gestion,
- 4 sessions de renforcements de capacités sur la résilience, l'approche « droit » et la spiritualité,
- Appui techniques aux partenaires sur ces thématiques,
- Edition du manuel « Résilience et droits de l'Enfant » en russe et en portugais.

Objectif II : Instituer une politique de protection de l'enfance dans toutes les structures partenaires du Bice

Résultats :

- Création d'une équipe du Bice de 8 personnes ressources destinées à être formateurs sur la protection de l'enfance,
- Formation de cette équipe durant 8 jours par 3 universitaires spécialistes de la protection de l'enfance,
- Création d'un référentiel modulable de formation à la protection de l'enfance, base de la future formation des partenaires,
- Traduction du référentiel modulable en anglais, espagnol et russe.

Objectif III : Prévenir les situations d'abus et accompagner les enfants victimes d'abus en Afrique, Amérique Latine, Asie et en Europe/CEI

Résultats :

Prévention

- 5 812 enfants ont bénéficié d'activités de prévention basées sur une approche participative et ayant pour but de renforcer leurs capacités face aux risques d'abus,
- 10 380 personnes (parents, enfants, membres de la communauté) ont participé à des activités de sensibilisation sur les droits de l'enfant et la bienveillance.

Protection et accompagnement judiciaire et psycho-social des enfants victimes d'abus

- 213 professionnels d'Afrique, d'Asie et de CEI ont été formés pour un accompagnement psycho-social adapté à l'enfant,
- 1339 enfants victimes d'abus ont été pris en charge psychologiquement,
- 957 enfants ont été appuyés dans le cadre d'une instruction judiciaire.

Plaidoyer

- Formation des équipes sur les bases du plaidoyer (Conseil des droits de l'Homme, Examen Périodique Universel, Procédures spéciales, Comité des droits de l'enfant),
- Publication de l'ouvrage "*Promoting Resilience for the Prevention of and Recovery from Sexual Abuse and Child Exploitation in Asia*",
- Soumission au Rapporteur Spécial de l'ONU sur la vente d'enfants, la prostitution et la pornographie impliquant des enfants de deux études réalisées par les partenaires du Bice au Cambodge et en République dominicaine,
- Rédaction de la prise de position du Bice « Mobilisation pour la protection des enfants contre l'abus et l'exploitation sexuels » qui sera ensuite enrichie par les apports des organisations partenaires du programme.

<i>Justice juvénile</i>

La période juillet – décembre 2012 correspond au premier semestre d'exécution du programme *Enfance sans barreaux* (EsB) dont le **budget pour l'année 1** s'élevait à : **659 K€**. En Afrique les activités ont démarré dès le mois de juillet : au Togo et en RD Congo, elles sont cofinancées par l'UNICEF, au Mali par le financement au projet global du Ministère des Affaires Étrangères belge et en Côte d'Ivoire par Solidaires pour Agir ensemble et par une contribution de l'Etat ivoirien. En Amérique latine, les activités ont démarré en septembre 2012 et sont cofinancées par Kindermissionswerk en Colombie et par l'Union Européenne au Guatemala.

Conformément à la planification, le programme EsB a fait l'objet de missions de suivi :

- Région Afrique : Mali, Togo et Côte d'Ivoire (novembre 2012) réalisée par le contrôleur de gestion,
- Région Amérique latine : Brésil (juillet 2012) et Colombie (novembre 2012) réalisées par la chargée de programme.

Les activités initiées en 2012 dans les **9 pays** d'intervention ont été les suivantes :

Renforcement de l'application des mesures alternatives à la privation de liberté :

- Lancement de travaux d'étude des législations nationales et des pratiques coutumières pour extraire les dispositions et éléments favorables à la justice restaurative,

- Réalisation de sessions de formation et participation à des tables de travail avec les acteurs de la justice, les agents de l'Etat et les travailleurs sociaux.

Mise en place de pratiques restauratives et de programmes socio-éducatifs pour et avec la participation des enfants en conflit avec la loi, en collaboration avec la famille et la communauté :

- Interventions hebdomadaires dans les centres fermés et ouverts : accompagnement psychosocial, appui alimentaire, médical et sanitaire, juridique, en éducation de base et alphabétisation,
- Organisation d'ateliers de renforcement de capacités des travailleurs sociaux sur la parentalité positive et de rencontres entre les parents et leur enfant en conflit avec la loi,
- Sessions mensuelles de travail avec les organisations communautaires et recueil de données sur la situation des enfants en conflit avec la loi.

Intégration d'une approche restaurative dans les politiques publiques auprès des acteurs institutionnels et mise en place par les acteurs de la société civile de pratiques restauratives :

- Plaidoyer national continu auprès des autorités pour l'application de la loi et l'intégration de pratiques restauratives dans les mécanismes de protection de l'enfant et les politiques publiques,
- Organisation et participation à des tables de concertations interinstitutionnelles et interdisciplinaires sur le cadre juridique des systèmes de justice juvénile,
- Consolidation des réseaux communautaires impliqués dans le renforcement de l'application des mesures alternatives à la privation de liberté et des pratiques restauratives.

Vulgarisation des bénéfices des mesures alternatives à la privation de liberté par les médias auprès du grand public :

- Administration d'un questionnaire de perception du grand public sur la justice juvénile à 200 répondants par pays et élaboration de diagnostics sur les moyens de communication,
- Organisation de sessions de formation et de renforcement de capacités des médias au sujet du système de justice juvénile, des pratiques restauratives et de la déontologie journalistique,
- Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation participatives.

Echange d'expériences sud-sud et d'actions de plaidoyer élaborées aux niveaux régional et international :

- Préparation de la visite de terrain en Côte d'Ivoire et du Congrès international du Bice sur la justice juvénile avec la participation de toutes les organisations partenaires,
- Capitalisation des modules et outils de formations du projet régional EsB et des projets ECL en Afrique en vue de la mise en ligne sur le centre virtuel de documentation du Bice,
- Plaidoyer auprès des instances sous régionales et internationales de promotion et de défense des droits de l'enfant.

Droit à l'éducation

En Amérique latine, une attention particulière a continué d'être prêtée au droit à l'éducation en lien avec les organisations membres et partenaires de la région.

C'est ainsi qu'un séminaire sur «**L'éducation intégrale pour les enfants et les adolescents en situation de vulnérabilité**» a eu lieu à Buenos Aires en octobre 2012. Cet événement a réuni 41 personnes, experts et acteurs du terrain de 17 organisations du Cône Sud. Une journée ouverte qui a rassemblé plus de 200 personnes a traité du thème « La dette, les réalisations et les défis de l'éducation pour la petite enfance et l'adolescence ».

Le Bice a également poursuivi l'accompagnement de la congrégation des sœurs de San José de Cuneo à Puerto Piray (Argentine) dans leur projet d'aider les enfants à accéder à l'éducation en s'appuyant pour cela sur les familles qui sont appelées à participer au changement social.

Les termes d'une rencontre co-organisée avec les **Maristes**, membres de notre réseau, à l'automne 2013 au Brésil ont été définis. Cette initiative devrait nous permettre de partager avec un public très vaste notre approche de l'éducation basée sur le droit, et d'affiner notre analyse sur la participation des enfants tout au long de leur parcours éducatif.

Enfants en situation de handicap

Le programme handicap en **CEI** réunit 10 organisations en Russie (Moscou, Saint-Pétersbourg, Krasnoïarsk, Toula, Orenbourg, Kazan), en Géorgie (Tbilissi), au Kazakhstan (Almaty) et en Moldavie (Chisinau).

D'une durée de **3 ans** (avril 2010 - octobre 2013), le **budget** du programme est de **126 K€** et de 54 K€ pour l'année 2012. Les principaux bailleurs sont la Fondation Alberici, l'Ambassade de France à Moscou, les organisations partenaires et le Bice.

L'objectif du programme est de favoriser la communication et l'intégration sociale des enfants en situation de handicap mental ou social en CEI. En 2012, par rapport aux objectifs fixés, les réalisations principales ont été les suivantes :

Objectif I : Les parents, les professionnels, la société sont correctement informés et formés sur le handicap social et mental, l'autisme en particulier, et sur la façon d'accompagner les enfants :

Résultats :

- 90 personnes formées en avril 2012 à la psychopédagogie clinique lors du séminaire organisé par le Bice à Chisinau (Moldavie),
- 200 personnes formées en septembre 2012 à la psychopédagogie clinique lors du séminaire organisé par le Bice à Saint-Pétersbourg (Russie) en partenariat avec l'Institut de Pédagogie de Saint-Pétersbourg (Moldavie),
- publication de l'ouvrage « Psychopédagogie et autisme » de Patrick Sanson en russe et en roumain.

Objectif II : Les enfants et leurs proches disposent d'outils de communication appropriés propices à l'intégration sociale de l'enfant

Résultats :

- édition d'un DVD d'information sur le langage Makaton en partenariat avec Makaton France et l'Ambassade de France à Moscou,
- développement d'outils de communication Makaton (manuels et dictionnaires Makaton) avec le CCP Moscou,
- évaluation et formation du centre CCP à Moscou par le spécialiste de l'autisme, Patrick Sanson.

En **Côte d'Ivoire**, le **projet Arc-en-ciel** pour et avec les enfants en situation de handicap vise d'une manière générale le développement de leurs capacités ainsi que leur intégration sociale. Développées tout le long de l'année 2012 par Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI), les activités ont porté sur le volet sportif, la rééducation fonctionnelle, l'éveil précoce et les séances de sensibilisation à travers le sport, permettant ainsi aux enfants vivant avec le handicap d'améliorer leur qualité de vie, de stimuler leurs capacités intellectuelles et d'amener la communauté à avoir un regard positif à leur endroit.

Aussi, dans le cadre de la commémoration de la journée de l'enfant africain du 16 juin 2012, des compétitions nationales ont été organisées par l'UNICEF en collaboration avec le Bice, DDE-CI, les Scouts catholiques de Côte d'Ivoire et l'ONG Assistance Secours Afrique à Yamoussoukro. Vingt-huit enfants du Centre d'Eveil et de Stimulation des Enfants Handicapés géré par DDE-CI y ont participé et douze ont remporté douze médailles dont trois en or.

2. Politique de protection de l'enfant

La politique de protection de l'enfant du Bice (PPEB), qui constitue un nouvel axe stratégique depuis l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2010-2013, est devenue une **mission sociale à part entière du Bice** par décision du Conseil du 31 mai 2012.

Cette démarche s'inscrit dans notre conviction que la PPEB doit aller au-delà des réponses juridiques et de réhabilitation des victimes et promouvoir une politique de prévention consistant à créer un environnement protecteur de l'enfant et une culture qui non seulement évite toute maltraitance, mais crée un climat de bienveillance.

En 2012, les équipes du Bice impliquées dans la PPEB ont bénéficié de 8 jours de formation entre mars et juin 2012, dispensée par M. Jean-Yves Hayez, psychiatre infanto-juvénile, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (UCL), M. Bernard Demuysère, Directeur de l'Ecole des Parents belge et Mme Nathalie Chatelle, psychologue, membre de l'équipe SOS Enfants de l'UCL. Ces sessions avaient comme objectif d'améliorer les compétences des participants dans la gestion d'un processus de formation (volet formation) et d'améliorer leurs compétences pour promouvoir la bienveillance et lutter contre la maltraitance (volet expertise).

En outre, la préparation de fiches thématiques qui constituent une véritable boîte à outils, a permis de jeter les bases du séminaire de janvier 2013 au cours duquel les représentants des organisations partenaires du programme ont reçu à leur tour une formation sur la politique de protection de l'enfant dispensée par les équipes du Bice et ont pu mutualiser leurs expériences dans ce domaine.

3. Réflexion sur l'enfance

L'unité Recherche et Développement (R&D) du Bice s'est mobilisée tout au long de l'année pour donner une **série de formations** sur la résilience dont : une formation intensive résilience et spiritualité pour des pasteurs de l'Eglise Réformée de France, présentant les cas les plus difficiles de leur expérience professionnelle ; deux ateliers et deux conférences publiques sur la résilience pour un vaste public catalan de professionnels de l'éducation ; une journée de formation sur la résilience pour des assistantes sociales en France; une journée de formation résilience-droits de l'enfant à l'Institut international des droits de l'enfant de Sion ; une introduction à la résilience lors d'une journée d'études pour des professionnels néerlandophones des soins et de l'enseignement.

R&D a continué sa participation dans l'« International Steering Committee » du **projet de recherche Bamboo sur la résilience** de la Fondation OAK, surtout en Bulgarie. R&D a aussi aidé les équipes du Bice à intégrer la dimension « résilience » dans les projets et programmes du Bice (activités, attitudes, indicateurs).

2012 a également vu la concrétisation d'un projet engagé l'année précédente en partenariat avec l'Institut Catholique de Paris d'un cycle de quatre conférences conclu par un colloque de deux jours sur « **Enfance et quête de sens : regards croisés** ».

Plus de vingt intervenants se sont succédé, permettant d'aborder cette question de la quête de sens chez l'enfant à partir de différentes approches : histoire, sociologie, philosophie, psychologie, théologie... Des intervenants connus du grand public français, comme Lucien Jaume ou Marcel Rufo, ont côtoyé d'autres experts plus spécialisés.

Malgré le soutien apporté par le quotidien La Croix du Groupe Bayard qui a consacré 4 pages au colloque, avec des interviews de plusieurs intervenants, le niveau de participation n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

4. Plaidoyer et formation

La Représentation permanente (RP) du Bice a accueilli à Genève neuf représentants d'Afrique et d'Amérique latine d'organisations partenaires de notre programme *Enfance Sans Barreaux* pour une formation sur le système international des droits de l'homme centrée sur l'application des dispositions internationales en matière de justice juvénile. Les participants ont également assisté à la **journée du Conseil des droits de l'homme de l'ONU consacrée aux droits de l'enfant** qui, en 2012, portait précisément sur *L'administration de la justice pour mineurs* de même qu'à deux panels sur « *Age limits in Juvenile Justice Systems* » et « *Child and the Administration of Justice in Latin America : a Regional Perspective* ».

La RP a aussi élaboré des **fiches en français, anglais et espagnol** destinées aux personnes participant à nos séminaires pour expliquer les principaux mécanismes du système des droits de l'homme des Nations Unies et les mandats des procédures spéciales se rapportant aux droits de l'enfant.

Conjointement avec d'autres ONG y compris celles membres du Forum des ONG d'inspiration catholique, la RP a soumis, lors de différentes sessions du Conseil, **des interventions** sur la protection des enfants vivant avec le VIH-SIDA, l'extrême pauvreté, le droit au développement, les enfants de parents incarcérés et le travail domestique des enfants. Dans des communiqués de presse, le Bice s'est aussi déclaré profondément préoccupé par la tragédie des enfants dans le conflit syrien, le conflit du nord Mali et le conflit au Nord Kivu en RD Congo. Tous ces documents sont disponibles sur le site du Bice.

Dans le cadre de la **Journée de débat général que le Comité des droits de l'enfant** a dédié en 2012 à *La situation des enfants dans un contexte de migration internationale*, le Bice a relayé les préoccupations, recommandations et bonnes pratiques de nos organisations membres : le Child Rights Information Center en Moldavie et l'Organizzazione di Aiuto Fraterno – Italia en association avec l'Université de Turin et le Centro Studi e Ricerche Fenix d'Italie.

La RP a été invitée à rejoindre le Comité scientifique chargé de préparer le module *Legal environment of humanitarian action* (avril-mai 2013) du Master of Advanced Studies in Humanitarian Action organisé par le Centre d'enseignement et de recherche en action humanitaire (CERAH) de **l'Université de Genève**. En particulier, la RP sera chargée de préparer l'enseignement sur *Les droits des enfants dans les situations de crises humanitaires*.

La RP a été aussi invitée à présenter les actions du Bice aux étudiants du Master *Relazioni d'aiuto in contesti di vulnerabilità e povertà nazionali ed internazionali* organisé par **l'Université catholique de Milan** et aux étudiants du Master de l'Institut des droits de l'homme de **l'Université catholique de Lyon**.

Nos représentantes auprès de **l'UNESCO**, Claude Masse et Monique Scherrer, ont également participé à différentes Commissions mixtes dont celles Droits de l'homme, Eradication de la pauvreté et Dialogue entre les cultures. Dans le cadre de celle sur l'Education pour tous, le Bice a co-organisé la journée internationale des ONG « Petite enfance, grands enjeux », où nous avons présenté le programme « Centre communautaire d'intervention opportune Tia Kiki » mené en Argentine en partenariat avec la Fondation Emmanuel, organisation membre de notre réseau.

5. Politique de communication et de sensibilisation du grand public

La refonte des **sites internet** entreprise en 2011 a porté ses premiers fruits en 2012, puisque le nombre total de visites (toutes langues confondues) est passé de 52 000 en 2011 à 157 000 en 2012. En parallèle, le nombre d'abonnés à la **newsletter** en français est passé de 8 500 en décembre 2011 à plus de 30 000 en décembre 2012. Cette visibilité accrue (sur laquelle nous avons encore de grandes marges de progression auxquelles nous travaillons) nous donne l'occasion de communiquer sur des sujets de sensibilisation peu connus du grand public : actions de plaidoyer, thématique de la justice juvénile, situation des enfants dans les conflits...

Nous cherchons par ailleurs à installer dans la durée deux manifestations qui allient cet aspect de sensibilisation aux droits de l'enfant avec le développement d'une identification du Bice comme organisation de promotion des droits de l'enfant auprès d'un large public en France :

- **Journée de prière et d'action pour l'enfance** : il s'agit d'un mouvement œcuménique complémentaire de la Journée mondiale des droits de l'enfant le 20 novembre. En 2012, une Messe a été célébrée au couvent de l'Annonciation à Paris, au cours de laquelle les intentions de prières envoyées par nos donateurs ont été offertes ; à la suite, le frère Olivier Poquillon, représentant de l'Ordre des Dominicains auprès des Nations unies, est intervenu pour livrer son témoignage sur les enfants victimes des conflits, ayant lui-même longtemps servi en zones de guerre en Afrique et au Moyen-Orient.

- **Festival de films documentaires « Enfances dans le Monde »** : pour sa 2^e édition, le festival a proposé 12 projections sur 2 jours (19 et 20 novembre 2012) avec une table ronde sur l'intégration des enfants Rom et migrants (après le film roumain « *Scoala Nostra* »), et sur les enfants victimes des conflits armés (après le film irakien « *Dans les bras de ma mère* » projeté en avant-première).

La qualité de la programmation et des débats a été saluée de manière unanime et la couverture média a été assez satisfaisante pour un festival encore tout récent (une douzaine d'articles et mentions presse). Toutefois, la fréquentation globalement faible aux projections et un ciblage manqué pour les projections scolaires nous oblige à redoubler les efforts en ce qui concerne notamment la promotion du festival dans le milieu scolaire.

En 2012, le Bice a également participé à trois autres événements :

- **Forum La solidarité dans tous ses états** : son objectif était de faire connaître à la population et aux élus locaux du canton de Genève les associations et les projets subventionnés par la commune de Plan-les-Ouates au cours de 2011 ainsi que de débattre sur divers thèmes liés aux droits de l'homme. Pour le Bice, le moment clé du Forum a été sa participation au « Rallye de la Solidarité » qui nous a permis une interaction forte avec le public et principalement les enfants.

- **Course des Héros** : manifestation sportive solidaire à but de collecte de fonds. Le Bice s'y est engagé pour la première fois avec une équipe de 9 coureurs et une collecte finale d'un peu plus de 4 000€. En termes de communication il s'agit d'une proposition très bien perçue par les jeunes générations qui ne nous connaissent pas assez, donc à encourager et développer.

- **Semaines sociales de France** : elles consistent en trois journées de conférences et d'ateliers qui se déroulent chaque année à Paris autour d'une question de société. Ce rendez-vous dont l'orientation chrétienne est clairement affichée draine environ 4 000 personnes. En 2012, le Bice a tenu un stand et animé un atelier sur l'intérêt supérieur de l'enfant, en lien avec le thème 2012 « *Hommes et femmes, la nouvelle donne* ».

PERSPECTIVES 2013

Sur le plan statutaire, le renforcement du réseau des organisations membres du Bice va se poursuivre au cours de cette année et l'exercice sera aussi marqué par le changement de président, préparé avec soin au cours de ces derniers mois et qui interviendra lors de l'Assemblée générale du 24 juin 2013.

Du point de vue financier, la crise économique en Europe, et particulièrement en France, va nécessiter une très grande attention aux résultats de la collecte et un suivi rigoureux des dépenses, sans pour autant rogner sur les investissements nécessaires au maintien du nombre de nos donateurs.

Comme souligné dans le rapport financier établi par le trésorier, l'année 2013 sera encore difficile en termes de financement des programmes mais notre objectif est de tout mettre en œuvre pour poursuivre et amplifier les programmes existants, notamment en matière de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bienveillance.

L'approche programme, maintenant maîtrisée par les équipes, comme le renforcement des procédures, qui permettent le suivi et le contrôle de nos projets, fourniront en 2013 les bases solides d'un développement ultérieur de nos activités de terrain.

Dans ce contexte qui reste difficile, l'appui de nos donateurs, comme de nos bailleurs publics et privés revêt une très grande importance. Nous avons éprouvé leur fidélité dans le passé et sommes certains qu'elle sera encore au rendez-vous cette année.

L'écho que devrait rencontrer le Congrès sur la justice juvénile qui se déroulera à Paris, au Ministère des Affaires étrangères le 26 juin 2013 et notre intense activité en termes de plaidoyer et de sensibilisation aux problèmes de l'enfance dans le monde, permettent que la voix des enfants se fasse davantage entendre, largement relayée par le réseau que nous constituons. C'est le sens même de notre mission pour la construction d'un monde digne de nos enfants.